

Compensation des inégalités : ce que les parents doivent savoir

La loi allemande dit : « Tous les hommes sont égaux devant la loi. » Cela veut dire que nous jouissons tous des mêmes droits. Mais le principe dit d'égalité signifie aussi qu'il peut être juridiquement nécessaire de compenser les désavantages des élèves handicapés ou ayant des besoins éducatifs particuliers.

Les élèves qui ont besoin d'un soutien particulier peuvent donc bénéficier d'une compensation des inégalités au sein de leur école. Cela signifie qu'ils reçoivent une aide spécifique pour pouvoir compenser leurs handicaps psychologiques ou physiques. Les exigences envers les élèves ne sont pas tirées vers le bas pour autant. Les enfants et les adolescents doivent s'efforcer d'atteindre le même niveau que les autres élèves de la classe, avec un soutien supplémentaire.

En quoi consiste la compensation des inégalités ?

La compensation des inégalités s'attaque toujours à la cause qui a désavantagé l'élève. La nature et les modalités de cette aide dépendent de chaque cas. Par exemple :

- Une élève se voit attribuer une place spéciale dans la classe parce qu'elle est extrêmement sensible à la lumière. Cela lui permet de bien suivre les cours.
- Un élève a de plus de temps pour effectuer les tâches, car il lit lentement.
- Un élève peut utiliser un ordinateur pour effectuer un travail parce qu'il ne peut pas le faire à la main.
- La note à l'oral d'un élève compte moins parce qu'il a un trouble du langage.

Il existe donc de nombreuses façons de compenser des inégalités.

Qui prend la décision ?

C'est l'école qui décide si les enfants ou les adolescents bénéficient d'une compensation des inégalités et, le cas échéant, sous quelle forme. Pour cela, elle peut demander conseil à des spécialistes. Lors de la demande, l'école peut demander aux parents de fournir un certificat médical attestant du handicap. Les enfants ou adolescents concernés et leurs parents sont impliqués rapidement dans la prise de décision.

Combien de temps dure une compensation des inégalités ?

Une compensation des inégalités s'appuie toujours sur une situation concrète. En d'autres termes, si par exemple une compensation des inégalités a été décidée pour les cours d'allemand à l'école primaire, elle ne s'applique qu'à cette école. Si l'enfant change d'école, la compensation des inégalités doit être réexaminée et, le cas échéant, modifiée.

La compensation des inégalités peut-elle pénaliser un élève ?

La compensation des inégalités n'abaisse pas le niveau des élèves. En d'autres termes, tous les élèves répondent aux mêmes exigences et leurs diplômes sont évalués de la même manière. De plus, les mesures de compensation des inégalités ne sont pas mentionnées dans le bulletin scolaire. Toutefois, en cas de changement d'école, il peut être utile d'en informer les nouveaux enseignants.